

Réf: Dossier 456837

Avis de constitution

SOCIETE « LA RÉGIONALE EXPERTE OUEST-AFRICAINE  
D'HYDROCARBURE » en abrégé « REODH »

Siège GRAND-BASSAM MOCKEYVILLE, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA RÉGIONALE EXPERTE OUEST-  
AFRICAIN D'HYDROCARBURE » en abrégé « REODH »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :  
- Achat et vente de produits pétroliers  
- Reconditionnement, stockage et vente de gaz,  
- Construction d'une raffinerie de pétrole brut  
pour la vente à la clientèle extérieure

Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social GRAND-BASSAM MOCKEYVILLE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M KEITA DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2025-B12-00720 du 28/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

